



## SOMMAIRE

### Le mot de l'IA

**Personnels** : p. 1  
▪ CAFIPEMF 2009

**Action éducative** : pp.2 à 3  
▪ EDD : opération « A l'école de la forêt » 2008-2009,

▪ Langues vivantes : évolution du dispositif d'habilitation à l'enseignement d'une langue étrangère,

▪ Langues vivantes : diplôme de compétence en langue anglaise,

▪ Projets artistiques et culturels 2008-2009.

**Ressources pédagogiques** : p. 3 et 4  
▪ Classe patrimoine à Champlitte,

▪ Parution d'un document sur la guerre de 14-18.

**Éducation prioritaire** : p.4  
▪ Aide financière pour séjour éducatif ou classe de découvertes.

**Réglementation** p. 4  
▪ préparation de la rentrée scolaire 2008.

**Service de santé**  
▪ Quelques conseils pour faire face aux fortes chaleurs.

## Le mot de l'IA

*Pour quelques uns, l'actualité mensuelle sera marquée par un départ définitif de l'école. À ces trente-deux enseignants, je dis ici notre reconnaissance pour le travail qu'ils ont accompli au service des élèves pendant de nombreuses années. Je leur souhaite, en notre nom à tous, une longue et heureuse retraite.*

*À tous les autres, je souhaite de bonnes vacances. L'année 2008-2009 verra la mise en œuvre d'une nouvelle organisation scolaire et de nouveaux programmes. Je sais qu'avec les forces recouvrées, chacun aura à cœur, à la rentrée, de renforcer l'efficacité de notre école au service de tous.*

*Jean-Louis Brison*

## Personnel

### CAFIPEMF 2009 (certificat d'aptitude aux fonctions d'instituteur ou de professeur des écoles maître formateur)

La réunion d'information sur le CAFIPEMF est prévue le **mercredi 3 septembre 2008** à l'inspection académique, salle Chiclet à 9h00.

Le dépôt des sujets de mémoire est fixé au 10 septembre 2008. La réunion de la commission d'agrément est fixée au mercredi 17 septembre 2008.

Le registre des inscriptions au CAFIPEMF est ouvert du 03 septembre au 03 octobre 2008 ; les candidats instituteurs ou professeurs des écoles titulaires doivent justifier au 31 décembre de l'année de l'examen d'au moins cinq ans de services effectifs.

Les inscriptions, sur papier libre, seront accompagnées de la décision d'agrément et parviendront à la division des ressources humaines bureau de la protection sociale et des pensions, par voie hiérarchique, très rapidement.

Inspection académique de la Haute-Saône  
5, place Beauchamp  
BP 419 – 70013 VESOUL CEDEX  
Téléphone : 03 84 78 63 00  
Télécopie : 03 84 78 63 63

Directeur de la publication :  
Jean-Louis Brison, inspecteur d'académie,  
directeur des services départementaux  
de l'éducation nationale.  
ISSN 1955-0790



## Action éducative

### EDD : opération À l'école de la forêt (AEF).

L'opération À l'école de la forêt est reconduite pour l'année scolaire 2008-2009.

Ce dispositif interministériel (Agriculture / Éducation nationale) offre un cadre institutionnel et pédagogique ainsi qu'une possibilité de subventionnement pour accompagner des projets d'éducation forestière dans le cadre de l'éducation au développement durable (EDD).

Un partenariat gratuit avec l'ONF est également possible.

En effet, depuis 18 ans qu'existe AEF, les projets labellisés doivent montrer la nécessité d'une gestion durable des forêts dans ses dimensions sociales, économiques et écologiques.

Le correspondant départemental AEF pourra rencontrer les équipes intéressées dès la rentrée pour apporter une aide au montage des projets.

Le site AEF permet de se familiariser avec une démarche de projet, de découvrir une quantité de propositions quant aux contenus possibles (rubrique *Futaie d'idées*) et de télécharger les formulaires nécessaires (rubrique *Construire un projet*) :

<http://www.ecoledelaforet.agriculture.gouv.fr>

#### Contact :

[j-louis.dubois@ac-besancon.fr](mailto:j-louis.dubois@ac-besancon.fr)

Les dossiers 2008-2009 devront être transmis au correspondant départemental AEF, Jean-Louis Dubois, à l'inspection académique, via la voie hiérarchique (IEN) pour le **30 septembre 2008**.

#### LANGUES VIVANTES :

### évolution du dispositif d'habilitation à l'enseignement d'une langue étrangère

Afin de favoriser l'appropriation progressive de l'enseignement des langues vivantes par les enseignants des écoles, l'inspecteur d'académie a décidé d'assouplir les règles d'obtention de l'habilitation en vigueur actuellement dans le département et l'académie.

En effet, pour différentes raisons, certains enseignants hésitent à se présenter à cette habilitation. Cependant, nombreux sont ceux qui ont un parcours d'études important dans une langue étrangère, qui ont effectué un stage de formation continue, voire une formation à titre personnel ou un séjour à l'étranger et qui de ce fait possèdent un niveau de langue important. Ce niveau, même s'il est perfectible, est souvent suffisant pour commencer à enseigner l'anglais ou l'allemand à des élèves de cycle III. Il est donc proposé à ces enseignants de valoriser leur compétence linguistique et pédagogique en se portant volontaires pour cet enseignement et de les accompagner dans cette démarche et dans leur formation.

Ainsi, les enseignants volontaires seront dispensés de l'entretien d'habilitation provisoire. La validation se réduira donc à l'habilitation définitive qui sera délivrée suite à un plan d'accompagnement pédagogique (observation de séance et entretien, formation). Cette mesure expérimentale permettra aux enseignants qui le souhaitent d'enseigner la langue de leur choix dans leur propre classe (du CE1 au CM2) ou la classe d'un de leurs collègues.

Un dispositif sera mis en œuvre pour les aider et les accompagner dans cette démarche:

- accompagnement pédagogique des personnels volontaires par la CPD LV et les personnes ressources (observation de séance, analyse de pratique),
- formation continue: animations pédagogiques, stages prévus au PAF,
- mise à disposition de matériel pédagogique.

Les candidatures sont à adresser aux IEN responsables de circonscription à partir du **2 septembre 2008** et **jusqu'au 12 septembre 2008**.

Contact : [ce.lv.ia70@ac-besancon.fr](mailto:ce.lv.ia70@ac-besancon.fr)

## LANGUES VIVANTES

### Diplôme de compétence en langue anglaise

Session du vendredi 3 octobre 2008

Le registre des inscriptions sera ouvert du **jeudi 3 juillet** au **mercredi 27 août**.

Le diplôme de compétence en langue (DCL) atteste les compétences acquises en langue de communication usuelle et professionnelle communes à l'ensemble des secteurs d'activité économique. Aucune formation n'est requise pour se présenter à cet examen.

#### Renseignements :

Rectorat

Division des examens et concours - DEC 4

45 avenue Carnot – BESANCON

Tél. : 03 81 65 74 83

## Projets artistiques et culturels 2008-2009

16 projets ont été déposés (15 par des écoles publiques et un par une école privée). Tous les projets déposés ont été montés avec les conseillers pédagogique concernés par le domaine artistique et avec les structures artistiques et/ou culturelles partenaires. Tous les projets ont été validés.

Par ailleurs, une quarantaine de classes participeront à des projets d'éducation musicale avec l'ADDIM, dans le cadre de conventions avec les communautés de communes.

Une centaines de classes suivront le dispositif « École au cinéma », piloté par « Les amis du cinéma ».

De très nombreuses classes du département assisteront à des spectacles et des concerts « jeune public » proposés par « Côté cour » et « Les jeunes musicales de France » : trente représentation JMF environ (pour une dizaine de spectacles) concernent près de 8000 élèves de tout le département pour l'année scolaire.

## Ressources pédagogiques

### Classe patrimoine à Champlitte



Vous voulez monter une classe patrimoine dans un site riche et sans aller trop loin ?

L'accueil proposé au bourg de Champlitte peut vous intéresser.

Trois séjours « expérimentaux » ont eu lieu au cours de l'année écoulée, avec des classes élémentaire, de collège, de lycée.

Le centre d'accueil entièrement rénové a ouvert ses portes en 2007 (44 lits en 15 chambres).

Le collège met à disposition ses équipements et services (restauration, salle informatique, équipements sportifs...)

Quelques thèmes suggérés :

- Les techniques agricoles, artisanales et industrielles du XIX<sup>ème</sup> au XX<sup>ème</sup> siècle : évolutions et comparaisons.
- La vie quotidienne d'un bourg aux siècles passés. Musée des arts et techniques, musée des arts et traditions populaires
- Urbanisme et architecture du XVI<sup>ème</sup> au XX<sup>ème</sup> siècle.
- Le vignoble et les métiers de la vigne.
- Le peuplement humain aux époques pré- et proto- historiques.
- Émigration et rencontre avec une autre culture (en rapport avec l'émigration au Mexique d'habitants de Champlitte.)
- découverte de la richesse et de la diversité des écosystèmes locaux.

#### Contacts :

Collège Leroi Gourhan

**03 84 67 63 24**

Mairie de Champlitte

**03 84 67 64 10**

## Document sur la guerre de 14-18

Comme aboutissement d'un projet conduit cette année avec des élèves du groupe scolaire de Quincey, dans le cadre d'un concours national, un document pédagogique de qualité sur la guerre de 14-18 a été édité. Il est disponible auprès de cette école.

**Renseignements** : [ecole.quincey@ac-besancon.fr](mailto:ecole.quincey@ac-besancon.fr)

## Éducation prioritaire

### Aide financière pour séjour éducatif ou classe de découvertes

Les voyages et séjours scolaires éducatifs sont un moyen de découverte et de maîtrise de l'environnement. D'une manière générale, les classes de découvertes favorisent la mise en œuvre d'attitudes responsables dans des milieux différents de l'enceinte scolaire. Elles tendent aussi à compenser les inégalités sociales et culturelles en permettant la découverte, par tous les enfants, d'autres modes de vie, de cultures différentes, contribuant ainsi à l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité.

Dans le cadre d'une convention entre La Jeunesse au Plein Air (JPA) et l'Agence Nationale des Chèques Vacances (ANCV), une aide en chèques vacances peut désormais être attribuée aux familles en difficulté sociale et économique dont l'enfant fréquente une école ou un établissement d'éducation prioritaire, s'il participe à un séjour éducatif ou à une classe de découvertes.

La JPA avec l'ANCV propose une aide d'un montant compris entre 25 % et 40 %, aux enfants scolarisés en éducation prioritaire : réseau "ambition réussite" (RAR), réseau réussite scolaire (RRS), et/ou en zone urbaine sensible, ainsi qu'en classes et ateliers relais. Elle doit permettre le départ de ceux qui auraient été exclus du séjour et ainsi la participation de tout le groupe classe.

Les dossiers de demandes d'aide sont sur :

<http://www.jpa.asso.fr/index2.php?goto=decouverte>

### Préparation de la rentrée scolaire 2008

Les orientations ministérielles sont publiées dans le

[BO N° 15 du 10 avril 2008](#)

(Encart)

## Réglementation

### Nouvelle organisation de la semaine scolaire à l'école

#### Références :

[Décret n° 2008-463 du 15 mai 2008](#) publié au JO du 18 mai modifiant l'organisation et le fonctionnement des écoles maternelles et élémentaires et [article D.411.2 du Code de l'Éducation](#).

## Service de santé

### Quelques conseils pour faire face aux fortes chaleurs

Les enfants sont plus exposés au **coup de chaleur** et au risque de **déshydratation rapide**. Parents et éducateurs, ayez à l'esprit les conseils suivants :

- éviter les expositions prolongées au soleil (pas seulement les bains de soleil, pensez aux activités sportives et aux promenades...) ;
- limiter les dépenses physiques. Aménager les horaires pour certaines activités (tôt le matin...) ;
- veiller à pouvoir emmener un enfant dans un endroit frais, en cas de nécessité ;
- distribuer régulièrement de l'eau (veiller à sa qualité) et s'assurer que les enfants boivent, notamment les enfants jeunes ou handicapés qui ne peuvent pas toujours exprimer leur soif ;
- adapter l'alimentation et veiller à sa qualité (chaîne du froid...)
- une vigilance particulière est recommandée pour les enfants porteurs de pathologies respiratoires et pour les jeunes handicapés. Il convient de leur appliquer les recommandations qui leur sont spécifiques en cas de fortes chaleurs. Si prise de médicaments, vérifier les modalités de conservation et les effets secondaires possibles liés à la chaleur.

**Bonnes vacances !**